



### COMPTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

Date du relevé	Jour	Mois	Année	AA AAF AFF
	30	12	2016	

Date d'échéance	Jour	Mois	Année
	26	01	2017

3

035087

Nouveau solde courant	407,23
-----------------------	--------

Païement dû	50,00
-------------	-------

Le montant versé indiqué sur ce coupon sera appliqué à votre solde courant.

Montant versé	,
---------------	---

1881 CH DU VILLAGE  
SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD QC J0T 2B0

DATE DU RELEVÉ Jour 30 Mois 12 Année 2016

COMPTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

### DESCRIPTION DES TRANSACTIONS COURANTES

Date de transaction	Date d'inscription	Numéro de transaction	Description	Montant
J M	J M			
<b>Opérations au con</b>				
23 12	23 12	001	PAIEMENT CAISSE	816,05CR
30 12	30 12	002	MARIE HELENE GAGNE	407,23

### PROGRAMME ÉCONOMIES D'Affaires

Volume d'achats annuel cumulatif du mois précédent	Volume d'achats annuel accumulé au cours du mois	Volume d'achats annuel traité	Redressement	Volume annuel total des achats nets
4 948,10 \$	407,23 \$	0,00 \$	0,00 \$	5 355,33 \$

Une remise de 1% sera versée à votre compte Affaires VISA Desjardins calculée sur le volume annuel des achats nets supérieur à 12 000\$. Votre volume d'achats annuel est calculé du 7 mai 2016 au 6 mai 2017.

### AVIS IMPORTANT

Nous vous rappelons que vous devez acquitter le paiement minimum requis à la date d'échéance afin de conserver le taux d'intérêt annuel régulier qui est déterminé selon la formule de calcul prévue à votre contrat (actuellement 11,20 %). Si vous omettez d'acquitter le paiement minimum requis, les frais de crédit seront calculés au taux annuel de 19,90 % sur votre solde. Toutefois, dès que votre compte sera à jour, vous récupérerez automatiquement le taux d'intérêt annuel régulier.

### MESSAGE

09 JAN. 2017

COMPTABILITÉ

**MUNICIPALITÉ  
ST-ADOLPHE  
D'HOWARD**

**- 9 JAN. 2017**

DISTRIBUTION:

<b>TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL :</b>	11,20%
<b>SOLDE PRÉCÉDENT</b>	816,05
PAIEMENTS / CRÉDITS	- 816,05
ACHATS / DÉBITS	+ 407,23
AVANCES DE FONDS	+ 0,00
FRAIS DE CRÉDIT SUR ACHATS	+ 0,00
FRAIS DE CRÉDIT SUR AVANCES DE FONDS	+ 0,00
<b>NOUVEAU SOLDE</b>	<b>407,23</b>
PAIEMENT MINIMUM SUR LES TRANSACTIONS COURANTES	50,00
MONTANT EN SOUFFRANCE	+ 0,00
<b>PAIEMENT DÛ</b>	<b>50,00</b>

LIMITE DE CRÉDIT	4 000
------------------	-------

MONTANT VERSÉ	,
---------------	---

DATE D'ÉCHÉANCE	26 01 2017
-----------------	------------

**S.V.P. ACQUITTER LE PAIEMENT DÛ OU PLUS**



### CARTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

Date du relevé	Jour	Mois	Année	AA
30	12	2016		AAF
				AFF

SEC16

035087

1881 CH DU VILLAGE  
SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD QC J0T 2B0

DATE DU RELEVÉ Jour 30 Mois 12 Année 2016

### DESCRIPTION DES TRANSACTIONS COURANTES

Date de transaction		Date d'inscription		Numéro de transaction	Description	Montant
J	M	J	M			
<b>Transactions effectuées avec la carte de :</b>						
09	12	09	12	001	CPC/SCP #0102059 SAINT-ADOLPHEQC	392,23
22	12	22	12	002	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	2,00
22	12	22	12	003	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	1,00
22	12	22	12	004	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	6,00
22	12	22	12	005	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	4,00
22	12	22	12	006	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	1,00
23	12	23	12	007	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	1,00
<b>Total</b>						<b>407,23</b>
<b>Opérations au compte</b>						
30	12	30	12	001	TRANSF CPT PRINCIP	407,23CR

#### AVIS IMPORTANT

Nous vous rappelons que vous devez acquitter le paiement minimum requis à la date d'échéance afin de conserver le taux d'intérêt annuel régulier qui est déterminé selon la formule de calcul prévue à votre contrat (actuellement 11,20 %). Si vous omettez d'acquitter le paiement minimum requis, les frais de crédit seront calculés au taux annuel de 19,90 % sur votre solde. Toutefois, dès que votre compte sera à jour, vous récupérerez automatiquement le taux d'intérêt annuel régulier.

#### MESSAGE

ACHATS / DÉBITS		407,23
PAIEMENTS / CRÉDITS	-	0,00
AVANCES DE FONDS	+	0,00
FRAIS DE CRÉDIT SUR AVANCES DE FONDS	+	0,00
<b>CUMUL CRÉDITS CORPO</b>		<b>407,23</b>

LIMITE DE CREDIT

2 000

